



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les missions du Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Les missions du Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Table des matières

Qu'est-ce que le Centre de situation ?	5
Les Conseils aux voyageurs.....	5
Le service Fil d'Ariane.....	6
Qu'est-ce que le Centre des opérations d'urgence ?	7
L'Unité des affaires individuelles	8
Les programmes humanitaires.....	9
Les programmes de stabilisation.....	10

Le Centre de crise et de soutien s'appelle aussi CDCS.

Le CDCS existe depuis 2008.

Le CDCS est un service du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Le CDCS :

- informe et protège les Français qui sont à l'étranger
- envoie des secours dans les pays en cas de problèmes comme des catastrophes naturelles ou des crises sanitaires.

Une crise sanitaire est une série d'événements qui touche la santé.

Par exemple, la Covid-19 a obligé tout le monde à rester chez lui pour se protéger.

- propose des solutions pour résoudre les problèmes

Le CDCS fonctionne 24 h sur 24.

Plus de 100 agents travaillent pour le CDCS.

Le CDCS est composé de 3 centres :

- Le Centre de situation
- Le Centre des opérations d'urgence
- Le Centre des opérations humanitaires et de stabilisation

Un service administratif soutient les 3 centres de fonctionnement.

Le service administratif s'occupe :



- de recruter des personnes
- de donner l'argent nécessaire au fonctionnement des 3 centres
- de gérer les moyens de communication dans les pays en crise, par exemple envoyer les journalistes pour informer la population



Qu'est-ce que le Centre de situation ?

Le Centre de situation fonctionne :

- tous les jours
- 24 heures sur 24



Les Conseils aux voyageurs

Le Centre de situation surveille tout ce qui se passe dans le monde.



Il informe les Français

s'il arrive un événement grave.

Toutes les informations sont mises en ligne sur le site internet diplomatie.gouv.fr ou sur l'application **Conseils aux voyageurs**.

Ces informations sont par exemple :

- les lois et les coutumes du pays étranger



- les conseils de sécurité en cas de crise.

Par exemple, un groupe de médecins surveille tous les nouveaux virus graves.

Si un virus grave est trouvé,

le groupe de médecins donne des conseils aux Français à l'étranger

ou envoie des professionnels de santé et du matériel aux pays qui en ont besoin.



Le site internet Les Conseils aux voyageurs a reçu une marque spéciale

appelée ISO 9001.

La marque ISO 9001 veut dire qu'un site est de qualité.



Le service Fil d'Ariane

Le Centre de situation s'occupe aussi du [service Fil d'Ariane](#).

Le Fil d'Ariane envoie des informations

aux Français qui voyagent,

en cas de crise importante dans un pays.

Les Français inscrits sur le Fil d'Ariane reçoivent des messages.

Les messages disent aux voyageurs comment se protéger.

Le Centre de situation protège les Français à l'étranger.

Il travaille avec :



- **les ambassades**

Les ambassades s'occupent des relations entre la France et le pays étranger.



- **les consulats**

Le consulat est un service public qui s'occupe des Français :

- qui vivent dans un pays étranger
 - qui voyagent à l'étranger
- tous les services du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
 - des entreprises

Qu'est-ce que le Centre des opérations d'urgence ?

Le Centre des opérations d'urgence a 2 services :

- l'Unité des affaires individuelles
- l'Unité de gestion des situations d'urgence

14 agents sont disponibles 24 h sur 24.

Ils peuvent créer une **cellule de crise**

s'il se passe quelque chose de grave.

Une cellule de crise est un groupe de personnes

qui gèrent les crises graves,

par exemple un tremblement de terre.



L'Unité des affaires individuelles

L'unité des affaires individuelles s'occupe des Français :

- disparus à l'étranger
- morts à l'étranger
par exemple dans un attentat
- enlevés à l'étranger



L'Unité des affaires individuelles aide les familles des Français disparus.

L'Unité de gestion des situations d'urgence

L'Unité de gestion des situations d'urgence aide les ambassades et les consulats lorsqu'il y a une crise grave.

Par exemple, l'Unité de gestion des situations d'urgence :

- forme les agents du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, des ambassades et des consulats à gérer les crises.
- prépare le matériel et les personnes à envoyer à l'étranger pour aider les ambassades et les consulats français.
- crée un centre téléphonique avec un numéro spécial pour répondre aux questions des gens



Qu'est-ce que le Centre des opérations humanitaires et de stabilisation ?

Le Centre des opérations humanitaires et de stabilisation s'appelle aussi COHS.

Le COHS donne de l'argent :

- **aux programmes humanitaires**

Les programmes humanitaires sont tous les projets qui aident les êtres humains.

- **aux programmes de stabilisation**

Les programmes de stabilisation sont toutes les actions qui permettent aux pays étrangers en crise de retrouver la paix et de fonctionner normalement.



Les programmes humanitaires

Le COHS s'occupe des programmes humanitaires urgents avec l'aide :

- d'entreprises publiques et privées
- de l'Union européenne



Le COHS donne de l'argent aux organisations non gouvernementales, aussi appelées ONG.



Les ONG ont pour mission de mettre en place des programmes humanitaires. Les ONG sont des groupes de personnes qui travaillent ensemble. Ces groupes n'ont pas de liens avec les gouvernements des pays.

Le Centre des opérations humanitaires et de stabilisation rencontre les ONG tous les 2 ans pendant la Conférence nationale humanitaire ou CNH.



La CNH permet à l'État français et aux ONG de discuter des programmes humanitaires que la France va soutenir.

Les programmes de stabilisation

Le COHS donne de l'argent pour que les pays en crise retrouvent la paix.



Par exemple, le COHS aide :

- les crises politiques importantes à se terminer
- le chef de l'État à gouverner
- l'administration publique étrangère à fonctionner normalement
- l'économie locale à créer des emplois



Le COHS soutient les projets :

- des ONG
- des entreprises publiques
- des entreprises privées



Le COHS peut demander l'aide de spécialistes pour réussir ses projets.



Ce document accessible à tous a été transcrit par

[Com'access](#)

avec la méthode du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Pour en savoir plus sur le FALC vous pouvez aller sur le site :

www.inclusion-europe.eu/easy-to-read

© Logo européen Facile à lire : Inclusion Europe

Les pictogrammes sont tirés d'une banque d'images libres de droit

©Flaticon

Nous remercions vivement Marc et Didier de la Résidence de la Lande,
Betton (35) pour la relecture et la validation du document.